

A l'ensemble des membres de la
Société coopérative Migros Vaud, Ecublens (VD)
(Votation générale)

Lausanne, le 18 mars 2026

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Société coopérative Migros Vaud (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025 et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à l'Administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités de l'Administration relatives aux comptes annuels

L'Administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, l'Administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'Administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 906 CO en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'Administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 906 CO en liaison avec l'art 728a al. 1 ch. 2 CO, nous confirmons que la proposition de l'Administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Anne-Céline Bosviel
(Qualified Signature)



Jérémie Rouillard
(Qualified Signature)

Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- ▶ Proposition de l'Administration

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(en CHF)

Actifs	Remarque	2025	2024	Variations	en %
Actif circulant					
Trésorerie		12 085 185	12 440 911	-355 726	-2,86
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services					
- vis-à-vis de tiers		7 041 901	2 750 468	4 291 433	156,03
- vis-à-vis des participations		1 035 650	29 593	1 006 057	3 399,64
Autres créances à court terme					
- vis-à-vis de tiers		6 050 469	5 225 525	824 944	15,79
- vis-à-vis des coopératives Migros et des organes		718 722	597 795	120 926	20,23
- vis-à-vis des participations		12 417 964	0	12 417 964	
Stocks de marchandises		20 166 462	28 942 100	-8 775 638	-30,32
Actifs de régularisation	2,7	3 246 771	1 234 182	2 012 589	163,07
Total actif circulant		62 763 124	51 220 575	11 542 548	22,53
Actif immobilisé					
Créances à long terme					
- vis-à-vis de tiers		461 055	559 673	-98 618	-17,62
- vis-à-vis des participations		3 344 400	2 916 050	428 350	14,69
Participations	2,8	6 852 530	7 227 530	-375 000	-5,19
Immobilisations corporelles					
- terrains et bâtiments		305 773 889	369 443 135	-63 669 245	-17,23
- installations techniques et machines		22 265 709	22 121 195	144 514	0,65
- autres immobilisations corporelles		4 526 020	8 445 901	-3 919 881	-46,41
- immobilisations en cours		7 324 045	4 086 624	3 237 420	79,22
Total actif immobilisé		350 547 649	414 800 108	-64 252 459	-15,49
Total actifs		413 310 772	466 020 683	-52 709 911	-11,31

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(en CHF)

Passifs	Explications	2025	2024	Variations	en %
Capitaux étrangers à court terme					
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services					
- vis-à-vis de tiers		23 796 676	16 308 142	7 488 534	45,92
- vis-à-vis des coopératives Migros et des organes		2 436	0	2 436	
Dettes à court terme portant intérêt					
- vis-à-vis de tiers		269 028	252 161	16 867	6,69
- vis-à-vis des coopératives Migros et des organes		995 860	0	995 860	
- vis-à-vis des participations		0	75 881 530	-75 881 530	
- comptes de participations-M		0	8 470 373	-8 470 373	-100,00
Autres dettes à court terme					
- vis-à-vis de tiers		15 097 425	8 761 985	6 335 440	72,31
- vis-à-vis des coopératives Migros et des organes		924 883	-18 196	943 080	
- vis-à-vis des participations		4 219	17 279 770	-17 275 551	
Passifs de régularisation	2,9	13 617 316	16 546 126	-2 928 809	-17,70
Provisions à court terme	2,10	4 728 708	5 138 936	-410 228	-7,98
Total capitaux étrangers à court terme		59 436 551	148 620 826	-89 184 275	-60,01
Capitaux étrangers à long terme					
Dettes à long terme portant intérêt					
- vis-à-vis de tiers		701 826	702 292	-466	-0,07
- vis-à-vis des participations		80 000 000	80 000 000	0	0,00
Provisions à long terme	2,11	35 881 042	13 895 744	21 985 298	158,22
Total capitaux étrangers à long terme		116 582 869	94 598 037	21 984 832	23,24
Total capitaux étrangers		176 019 420	243 218 863	-67 199 443	-27,63
Capitaux propres					
Capital-social					
Capital-social		1 642 310	1 618 360	23 950	1,48
Réserve légale de capital		0	0	0	
Réserves légales issues du bénéfice		773 000	773 000	0	0,00
Réserves facultatives issues du bénéfice	2,12	220 410 460	217 056 921	3 353 539	1,55
Bénéfice annuel		14 465 582	3 353 539	11 112 043	331,35
Total capitaux propres		237 291 352	222 801 820	14 489 532	6,50
Total passifs		413 310 772	466 020 683	-52 709 911	-11,31

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE

(en CHF)

	Annexe	2025	2024	Variations	en %
Produits nets					
Commerce de détail		1 010 346 650	1 033 571 358	-23 224 708	-2,25
Commerce de gros		29 597 325	30 321 335	-724 010	-2,39
Restauration/Hôtellerie		22 520 385	25 029 376	-2 508 992	-10,02
Formation		2 655	96 196	-93 541	-97,24
Prestations de services		39 135 166	41 701 516	-2 566 351	-6,15
Produits nets des ventes de biens et de prestations de service		1 101 602 180	1 130 719 781	-29 117 601	-2,58
Autres produits					
Autres produits d'exploitation	2,1	15 652 840	20 960 307	-5 307 467	-25,32
Total produits d'exploitation		1 117 255 020	1 151 680 088	-34 425 068	-2,99
Charges d'exploitation					
Charges de marchandises et de prestations de services		-728 691 468	-793 502 365	64 810 897	-8,17
Charges de personnel	2,2	-155 346 765	-175 602 530	20 255 765	-11,54
Charges de loyer		-39 286 426	-44 621 901	5 335 475	-11,96
Entretien		-6 668 803	-10 897 143	4 228 340	-38,80
Énergie et matériel de consommation		-19 756 879	-30 906 899	11 150 020	-36,08
Charges de publicité		-4 450 095	-7 453 980	3 003 885	-40,30
Frais administratifs		-7 383 970	-7 947 953	563 984	-7,10
Autres charges d'exploitation	2,3	-110 826 914	-34 965 387	-75 861 527	216,96
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	2,4	-39 361 489	-37 791 097	-1 570 393	4,16
Total charges d'exploitation		-1 111 772 810	-1 143 689 255	31 916 446	-2,79
Résultat avant intérêts et impôts		5 482 211	7 990 833	-2 508 622	-31,39
+/- Résultat financier	2,5	5 462 899	-4 192 718	9 655 617	-230,29
+/- Résultat extraordinaire, unique ou hors période	2,6	5 900 755	118 005	5 782 750	4 900,43
Résultat avant impôts		16 845 865	3 916 120	12 929 745	330,17
Impôts directs		-2 380 283	-562 581	-1 817 702	323,10
Bénéfice annuel		14 465 582	3 353 539	11 112 043	331,35

ANNEXE

1. Informations relatives aux principes comptables utilisés pour l'établissement des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse, notamment les articles sur la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes, ainsi que d'autres obligations de transparence et de diligence du Code des obligations (art. 957 à 964).

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires pour les risques de défaillance identifiées.

Les stocks sont évalués au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Les participations et placements financiers sont comptabilisés à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements planifiés.

Les dettes résultant de livraisons et de prestations, les autres dettes et les passifs transitoires sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les provisions sont constituées pour des obligations actuelles découlant d'événements passés, lorsque leur réalisation est probable.

L'évaluation est basée sur la meilleure estimation possible.

Les revenus sont comptabilisés au moment de la livraison des marchandises ou de la prestation des services, dès lors que les principaux risques et avantages ont été transférés à l'acheteur.

Tous les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan.

La conversion des produits et charges en devises étrangères, ainsi que de toutes les transactions en devises étrangères, s'effectue aux taux de change en vigueur à la date des transactions respectives. Les écarts de change qui en résultent sont enregistrés dans le compte de résultat.

Dans le but de représenter la situation patrimoniale, financière et de résultat ainsi que les flux de trésorerie de cette unité économique, les comptes consolidés de la FCM sont établis selon une norme reconnue (Swiss GAAP RPC).

La coopérative Migros Vaud fait partie des comptes consolidés de la FCM et peut donc, conformément à l'art. 961d al. 1 ch. 2 CO, renoncer aux informations supplémentaires en annexe des comptes annuels, notamment le tableau des flux de trésorerie et le rapport de la situation financière.

De même, la coopérative Migros Vaud est dispensée de l'obligation d'établir des comptes consolidés conformément à l'art. 963a al. 1 ch. 2 CO.

La Fédération des coopératives Migros (FCM) est une fédération de coopératives au sens des articles 921-925 du Code suisse des obligations. La FCM et les coopératives fédérées, les entreprises qui leur appartiennent et les fondations Migros forment ensemble le groupe Migros. Caractérisé par cette organisation en fédération de coopératives, le groupe Migros doit être considéré comme une entité économique placée sous la direction unique de la FCM.

2. Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du compte de résultat et du bilan

Au cours de l'exercice écoulé, des ajustements ont été apportés au modèle interne de facturation des marchandises.

La marge réalisée à partir des activités de commerce de détail est désormais directement reflétée dans le compte de résultat des coopératives.

Ces ajustements entraînent principalement des variations dans les postes suivants du compte de résultat par rapport à l'année précédente : les charges de marchandises et de services, les frais publicitaires ainsi que les autres charges d'exploitation.

Au niveau du bilan, la position des stocks de marchandises est également impactée.

Explications sur les comptes annuels

(en CHF)

	2025	2024	Variations	en %
2.1 Autres produits d'exploitation				
Produits des prestations de services	1 031 437	3 762 819	-2 731 382	-72,59
Produits logistiques	80 000	4 231 902	-4 151 902	-98,11
Prestations propres activées	832 448	49 481	782 967	1 582,37
Autres produits d'exploitation	13 708 956	12 916 106	792 850	6,14
	15 652 840	20 960 307	-5 307 467	-25,32
2.2 Charges de personnel				
Salaires et traitements	-119 618 322	-135 561 126	15 942 803	-11,76
Assurances sociales				
*dont dissolution partielle de la provision relative au pont AVS en 2024	-15 666 399	-17 476 145	1 809 746	-10,36
Institutions de prévoyance professionnelle	-13 201 925	-12 894 666	-307 259	2,38
Autres charges de personnel	-6 860 119	-9 670 593	2 810 475	-29,06
	-155 346 765	-175 602 530	20 255 765	-11,54
2.3 Autres charges d'exploitation				
Service centraux Fédération des coopératives Migros et Migros Supermarché SA*	-49 854 791	0	-49 854 791	
Logistique et transports **	-23 457 570	-1 076 715	-22 380 855	2 078,62
Informatique	-12 572 977	-8 717 971	-3 855 007	44,22
Autres charges d'exploitation	-23 441 736	-22 360 380	-1 081 356	4,84
Taxes et redevances	-1 499 840	-2 810 321	1 310 481	-46,63
	-110 826 914	-34 965 387	-75 861 527	216,96

* Les services centraux de la FCM et MSM sont facturés séparément depuis 2025. Auparavant, ils étaient intégrés dans le prix d'achat des marchandises

** La logistique de la coopérative a été transférée à MLR SA et apparaît maintenant comme prestations de service dans les autres charges d'exploitation

ANNEXE

2.4 Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé

Terrains et bâtiments	-22 916 215	-19 701 086	-3 215 130	16,32
Installations techniques et machines	-10 395 929	-12 031 387	1 635 458	-13,59
Autres immobilisations corporelles	-2 849 345	-6 058 624	3 209 278	-52,97
Participations	-3 200 000	0	-3 200 000	
	-39 361 489	-37 791 097	-1 570 393	4,16

2.5 Résultat financier

Produits d'intérêts	209 852	48 511	161 341	332,59
Produits des titres	101 364	100 198	1 166	1,16
Résultat des participations	50 300	877 129	-826 829	-94,27
Autres produits financiers	83 422	78 354	5 068	6,47
Charges d'intérêts	-914 939	-1 640 023	725 084	-44,21
Autres charges financières	5 932 900	-3 656 887	9 589 786	-262,24
	5 462 899	-4 192 718	9 655 617	-230,29

2.6 Résultat extraordinaire, unique ou hors période

Bénéfices sur ventes d'immobilisations	5 982 224	118 005	5 864 219	4 969,47
Pertes sur immobilisations	-81 469	0	-81 469	
	5 900 755	118 005	5 782 750	4 900,43

2.7 Actifs de régularisation

Charges payées d'avance	1 599 486	1 133 182	466 304	41,15
Autres charges	1 647 285	101 000	1 546 285	1 530,97
	1 599 486	1 133 182	466 304	41,15

2.8 Participations significatives

Montant total des participations directes dans les entreprises du groupe

Parking Pully Centre S.A., Pully, capital social CHF.4'409'000

Part du capital	24,38%	24,38%
Pourcentage des droits de vote	27,98%	27,98%

Parking des Remparts S.A., La Tour-de-Peilz, capital social CHF.3'600'000

Part du capital	33,33%	33,33%
Pourcentage des droits de vote	33,33%	33,33%

Fédération des Coopératives Migros, Zurich, capital social CHF.15'000'000

Part du capital	4,80%	4,80%
Pourcentage des droits de vote	9,01%	9,01%

Migros Marketing Romand SA., Ecublens, capital social CHF. 100'000

Part du capital	25,00%	0,00%
Pourcentage des droits de vote	25,00%	0,00%

Miduca S.A., Zurich, capital social CHF.10'000'000

Part du capital	10,00%	10,00%
Pourcentage des droits de vote	10,00%	10,00%

MSM AG, Zürich, capital social CHF. 329'705.60

Part du capital	4,94%	4,94%
Pourcentage des droits de vote	4,94%	4,94%

Migros Logistique Romande SA., Ecublens, capital social CHF.1'600'000

Part du capital	0,00%	25,00%
Pourcentage des droits de vote	0,00%	25,00%

Les participations indirectes significatives sont divulguées dans les états financiers consolidés de la FCM.

ANNEXE

2.9 Passifs de régularisation

Charges Cumulus à payer	7 624 971	6 940 519	684 451	9,86
Intérêts à payer	373 000	439 800	-66 800	-15,19
Loyers	13 435	13 435	0	0,00
Autres	5 605 911	9 152 371	-3 546 460	-38,75
	13 617 316	16 546 126	-2 928 809	-17,70

2.10 Provisions à court terme

Engagements liés au personnel	51 303	0	51 303	
Garantie découlant de contrats	1 016 644	1 631 652	-615 008	-37,69
Coûts de démantèlement	748 840	0	748 840	
Restructurations	370 293	0	370 293	
Autres provisions	2 541 627	3 507 284	-965 656	-27,53
	4 728 708	5 138 936	-410 228	-7,98

2.11 Provisions à long terme

Rente de remplacement AVS	266 460	396 178	-129 718	-32,74
Engagements liés au personnel	0	2 311 624	-2 311 624	-100,00
Garantie découlant de contrats	3 558 255	3 870 450	-312 195	-8,07
Autres provisions	11 833 909	7 317 492	4 516 417	61,72
Provision pour emploi	20 222 419	0	20 222 419	
	35 881 042	13 895 744	21 985 298	158,22

2.12 Réserves facultatives issues du bénéfice

Réserves facultatives	220 160 460	216 806 921	3 353 539	1,55
Fond de soutien	250 000	250 000	0	0,00
	220 410 460	217 056 921	3 353 539	1,55

3. Autres informations**Evénements exceptionnels****Engagements conditionnels**

Dans le cadre du financement de Miduca S.A. qui fournit des services aux coopératives Migros régionales dans les domaines des Écoles-Club et de la formation d'adultes, la Fédération des Coopératives Migros a accordé à Miduca S.A. un prêt pouvant aller jusqu'à CHF 15 millions. Les coopératives impliquées dans Miduca S.A. garantissent cet emprunt conformément à la clé de couverture des déficits, soit 8,9% pour Société coopérative Migros Vaud.

	2025	2024
Solde restant des obligations de leasing avec une durée résiduelle > 1 an	226 356 325	274 442 772
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle	0	0
Montant total des garanties constituées pour les engagements de tiers	0	0
Montant total des actifs utilisés pour garantir ses propres engagements	0	0
Montant total des actifs sous réserve de propriété	0	0
Montant total des réserves latentes dissoutes nettes	0	10 002 405
Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle	2 063	2 310

Échéances des dettes à long terme portant intérêt

Exigibilité de 1 à 5 ans	80 000 000	82 882 000
Exigibilité supérieure à 5 ans	701 826	702 292

Honoraires versés à l'organe de révision

Prestations en matière de révision	141 706	150 000
------------------------------------	---------	---------

ANNEXE

Charges du pour-cent culturel (en CHF)	2025	2024
Buts culturels, y compris les Écoles-Club	4 282 782	5 321 278
Formation		
Buts sociaux	139 112	151 285
Loisirs & Sport	403 981	578 274
Buts de politique économique		12 000
Quote-part de frais administratifs / Provisions		
Total	4 825 875	6 062 837
0,5 % du chiffre d'affaires déterminant au cours de l'exercice	5 105 897	5 259 922

Proposition de l'administration concernant l'utilisation du bénéfice au bilan		
Emploi du bénéfice résultant du bilan (en CHF)		
	2025 Proposition de l'Administration	2024 Décision de la votation générale
Report de l'exercice précédent	0	0
Bénéfice annuel	14 465 582	3 353 539
Bénéfice au bilan	14 465 582	3 353 539
Bénéfice disponible	14 465 582	3 353 539
Dissolution/(affectation) au Pour-cent culturel	0	0
Affectation aux réserves légales issues du bénéfice	0	0
Affectation aux réserves facultatives issues du bénéfice	-14 465 582	-3 353 539
Report à nouveau	0	0